



Collision suite à pente verglacée dans residence.

Par **elobra**, le **07/01/2009** à **21:04**

j'habite dans une residence avec un parking sous-terrain. je suis locataire.

il neige. je suis descendu en voiture dans mon garage collectif et la pente n'etait pas déneigée. ma voiture a glissé et je suis rentrée dans le portail électrique qui est endommagé (ainsi que mon pare-choc).

suis-je responsable des dégats? ou puis-je me retourné contre le syndic?

merci de votre compréhension.